



Les opérateurs craignent que la barre des 3 milliards d'euros soit franchie lors des enchères pour les fréquences 5G, en avril 2020. STOCK ADOBE

# 5G: la colère des opérateurs face aux choix de l'État

L'État a fixé à 2,17 milliards d'euros le prix de réserve pour la 5G, un montant jugé « déraisonnable » par les opérateurs télécoms.

ELSA BEMBARON [@elsabembaron](https://twitter.com/elsabembaron)

**TÉLÉCOMS** C'est la douche froide pour les opérateurs ! En fixant à 2,17 milliards d'euros le prix de réserve pour la 5G, le gouvernement a balayé tous leurs espoirs. Agnès Pannier-Runacher, la secrétaire d'État après du ministre de l'Économie et des Finances, a beau répéter que ce prix est « équilibré et raisonnable », les opérateurs ne décolèrent pas.

« Nous sommes dans une équation inédite et déraisonnable. Jamais nous n'avons eu des obligations d'investissements aussi importantes associées à des enchères potentiellement aussi élevées », tranche Arthur Dreyfuss, le président de la Fédération française des télécoms. Le processus, qui concerne 310 mégahertz dans la bande dite des 3,5 gigahertz, va se dérouler en deux temps. Tout d'abord, par l'attribution de quatre blocs de 50 MHz à 350 millions d'euros pour chacun des quatre opérateurs nationaux. Puis les 110 MHz restants seront mis aux enchères, avec un prix de départ à 70 millions les 10 MHz. C'est là que la facture risque de s'envoler.

« C'est le retour de l'ancien monde, où les finances de l'État passent avant le reste. On n'avait pas eu le

temps de s'habituer au nouveau », déplore l'un d'eux. Le nouveau monde, c'était celui du « New Deal », ce contrat passé entre les opérateurs et l'État en janvier 2018. Les opérateurs se sont engagés à déployer plus vite la 4G dans les zones blanches, moyennant des renouvellements de licence sans enchères. « Manifestement, Bercy veut faire payer le New Deal avec la 5G », estiment plusieurs d'entre eux. Et ce au risque de déséquilibrer à nouveau le marché. « Le gouvernement n'a pas compris quel était le modèle économique de la 5G », fustige Didier Casas, secrétaire général de Bouygues Telecom.

## Retour au déséquilibre

En effet, l'Autorité des télécoms (Arcep) est notamment parvenue à ce que les quatre opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free) disposent de portefeuilles de fréquences à peu près équilibrés. Un point clé, alors qu'ils transportent autant de données mobiles les uns que les autres, selon nos informations. Si les enchères flambent, Bouygues Telecom et Free risquent d'avoir du mal à suivre Orange et SFR. Or, deux fois plus de fréquences, c'est deux fois plus de données transportées, deux fois plus vite. Ce qui peut, à terme, menacer la concurrence. Se

pose aussi la question des équipements télécoms, alors que le décret d'application de la « loi Huawei » est attendu « dans les prochains jours ». Actuellement, une ligne rouge a été tacitement tracée : les équipements Huawei ne sont pas utilisés à Paris et dans les cœurs de réseaux des opérateurs. Toute la question est désormais de savoir si cette ligne bougera et, éventuellement, dans quelle mesure. Le prix des équipements de réseaux risque d'augmenter avec moins d'acteurs dans la course.

Du côté du gouvernement, l'équation est tout aussi compliquée à résoudre. Il faut satisfaire les élus locaux, qui demandent à disposer rapidement des dernières technologies dans leurs régions, donc fixer des obligations de couverture contraignantes. Et en même temps, ne pas oublier des contraintes budgétaires tendues, dans un climat compliqué. L'attribution de nouvelles bandes de fréquences aux opérateurs télécoms est historiquement vue comme un moyen de renflouer les caisses. Les dernières enchères, pour la 4G, ont rapporté près de 2,8 milliards d'euros à l'État en 2015. Les opérateurs craignent que la barre des 3 milliards soit franchie lors des enchères pour les fréquences 5G, en avril 2020. ■

**LA 5G**  
LES CHIFFRES CLEFS  
DE L'ATTRIBUTION

**2,17**  
milliards d'euros.  
Prix de réserve,  
composé de :

**350**  
millions d'euros  
pour chacun des quatre  
blocs de 50 MHz

**70**  
millions d'euros  
pour onze blocs de 10 MHz  
mis aux enchères